

École maternelle

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Tout-petits	5	Marie COMMEIRAS
Petite section	20	
Petite section	6	Gaëlle VINOT (Directrice)
Moyenne section	19	
Moyenne section	7	Nadège LANGEVIN
Grande section	20	
Moyenne section	17	Nathalie HAUSHALTER
Grande section	9	
Soit au total 103 enfants		

Le planning de la rentrée échelonnée pour les petits et les tout-petits sera affiché en mairie et consultable sur le site de la commune.

École élémentaire

LES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE À VENIR

Cours Préparatoire	25	Anne-Catherine KANDEL
Cours Préparatoire	8	Gabrielle WEBER
Cours Élémentaire 1	14	
Cours Élémentaire 1	20	Angélique ARNOLD
Cours Élémentaire 2	6	
Cours Élémentaire 2	26	Marie FABRE / Yasmina MESAUD-SAID
Cours Moyen 1	24	Aurélie SEGAUX
Cours Moyen 1	28	Jeannine DIETZ (directrice) / Yasmina MESAUD-SAID
Cours Moyen 2	24	L'enseignant sera connu à la rentrée
Soit au total 175 enfants		

Horaires

Écoles maternelle et élémentaire
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 11h30
et de 13h15 à 15h45



Sécurité aux abords de l'école

Pour la sécurité des enfants et de toutes les personnes aux abords de l'école élémentaire, nous rappelons aux parents déposant les enfants en voiture qu'ils doivent le faire sur une place de stationnement ou un parking et non sur la voie de circulation.

MAIRIE DE WEITBRUCH
2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH
☎ 03 88 72 37 22 - 📠 03 88 72 19 09
E-mail: mairie@mairie-weitbruch.fr

www.weitbruch.fr

Nouvelles installations sportives pour le football

Le 20 juin dernier, le conseil municipal a décidé d'engager la construction de nouveaux vestiaires, d'un club-house, la création d'un terrain de football, d'un parking et la mise aux normes de l'ancien terrain d'entraînement à l'Espace Strieth. La livraison est attendue pour le 1^{er} trimestre 2021.

Nouveaux horaires au Point lecture à partir de la rentrée

Mardi de 15h30 à 17h
Mercredi et samedi de 10h à 11h30

Modification du plan de circulation en cours

Merci de respecter les nouveaux panneaux qui seront mis en place progressivement.

Zéro pesticide

L'interdiction d'utiliser des pesticides faite aux collectivités a naturellement changé notre environnement immédiat. Les agents communaux font leur possible pour entretenir les espaces publics suivant le plan de gestion différencié engagé par la commune. Les particuliers sont également invités à entretenir de manière naturelle (balayage et désherbage manuel) les abords de leur propriété ainsi que les trottoirs.



4 cigogneaux

Bienvenue aux quatre nouveaux habitants de Weitbruch !

Déjections canines – RAPPEL

Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections canines dans tous les espaces publics pour une raison de salubrité et d'hygiène.

Stationnement gênant ou illicite : avertissement et verbalisation

Une surveillance régulière du stationnement sera opérée par l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de la Communauté de Communes.

Conception graphique : Atelier du SEL - Berstheim - Imprimé en France (67) sur du papier fabriqué dans le respect de l'environnement - Ne pas jeter sur la voie publique



Le mot du Maire

Après une coupure estivale bien méritée, l'heure de la rentrée va bientôt sonner.

278 enfants vont reprendre le chemin de l'école pour une nouvelle année d'apprentissage, de découvertes et de projets multiples. Chaque rentrée scolaire étant pour les enfants et leurs familles un événement important, vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations indispensables.

Le conseil municipal a également mis à profit l'été pour prendre d'importantes décisions pour la vie de notre village, à savoir la création de nouvelles installations sportives pour le football, le vote du projet de PLU, la modification du plan de circulation ainsi que le démarrage des travaux d'aménagement d'un parking sur l'ancien site du hall « Alsatia » et de la nouvelle Maison de l'Enfant.

Tous ces projets et travaux ont été longuement travaillés, discutés en commissions, adoptés en séances du conseil municipal et ces décisions prises dans l'intérêt général permettront d'améliorer la vie de nos concitoyens.

En attendant d'avoir le plaisir de vous saluer à l'une ou l'autre manifestation prévue cet automne, je vous souhaite à toutes et à tous une rentrée 2018 pleine d'énergie et surtout une belle rentrée scolaire à tous nos écoliers.

Bien cordialement,
Fernand HELMER

Weitbruch actu

JUILLET 2018 - N°12

Démarrage des travaux de la nouvelle Maison de l'Enfant



Le chantier de la future Maison de l'Enfant démarrera en novembre 2018.

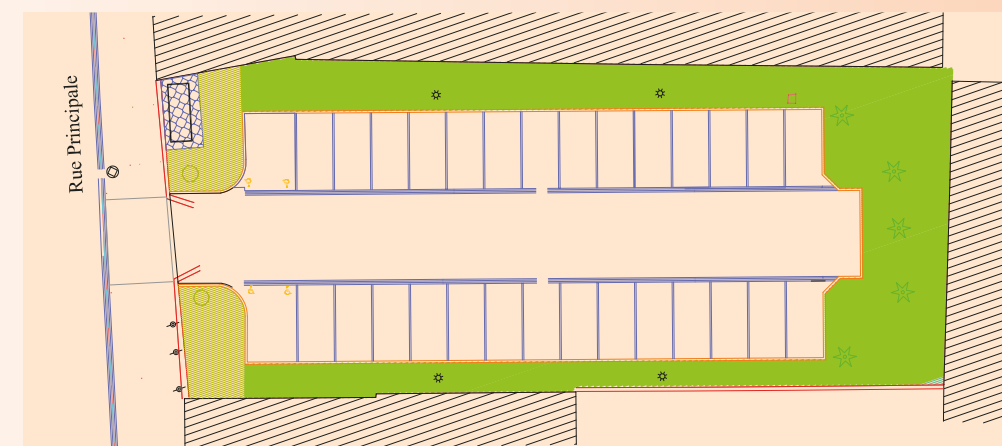
Il prendra place derrière l'église, entre les écoles maternelle et élémentaire. Le chantier occasionnera des changements provisoires dans l'organisation du parking situé à l'arrière de l'église.

Toutes les mesures seront prises afin que la sécurité des enfants, des parents et des personnels soit assurée.

À cette fin, une réunion d'information publique est organisée par la commune le 17 septembre 2018 à 19h30 au Millenium.

Aménagement du parking Alsatia

Le parking Alsatia sera aménagé au mois d'août pour être opérationnel à la rentrée. 30 emplacements seront créés dont un pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Coût de l'opération : 99.714 € HT.



Mise aux normes du hall de la Gallia

Afin de permettre à l'équipe 1 de continuer à évoluer en National 3, divers travaux de mise aux normes ont été nécessaires. Ils sont en cours de réalisation notamment au niveau de l'éclairage du terrain de jeu, de la création de deux vestiaires arbitres, d'une infirmerie et d'un WC pour les Personnes à Mobilité Réduite pour un montant total de 53.000 € HT.

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal du 12 juillet a arrêté (voté) le projet de Plan Local d'Urbanisme

Le projet de PLU devait être soumis au vote du conseil municipal au mois de janvier dernier, le travail de concertation / négociation mené avec les personnes publiques associées, c'est-à-dire les différentes administrations (État, Département, Communauté des Communes, communes voisines, SCOT d'Alsace du Nord, Chambre d'Agriculture...) nous a amenés à reporter cette date de 6 mois.

Les évolutions apportées au dossier depuis la dernière réunion publique sont essentiellement formelles, mais elles ont permis au conseil municipal de voter un projet de PLU consolidé.

Le projet de PLU a maintenant été transmis aux mêmes personnes publiques associées. Celles-ci disposeront d'un délai de trois mois (août, septembre, octobre) pour donner leur avis officiel sur le dossier.

L'enquête publique du PLU se tiendra au mois de novembre prochain.

L'enquête publique pour sa part sera organisée au terme de la consultation des personnes publiques associées (dont les avis seront joints au dossier d'enquête publique), c'est-à-dire au mois de novembre prochain.

Cette enquête publique se fera sous la tutelle d'un commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif. Il s'agira de la dernière étape où les habitants pourront formuler leurs avis et remarques.

Sur ce point, rappelons l'importance du PLU, puisqu'il s'agit du document qui fixe dans le détail le droit du sol et de la construction dans le village : c'est le PLU qui définit où l'on peut construire, où l'on ne peut pas construire et quelles règles il faut respecter.

Au terme de l'enquête publique, le commissaire enquêteur dispose d'un mois pour rendre son rapport, puis, à l'aune de ce dernier et des avis des personnes publiques associées, l'équipe municipale procède aux derniers ajustements du PLU avant son approbation au mois de janvier prochain.

LE CALENDRIER DU PLU

